



ATELIER PERMANENT DE PROJETS DE FILM DOCUMENTAIRE pour les auteurs réalisateurs domiciliés en Normandie

**les 19 et 20 février 2024 à Caen ou à Rouen,
précédé et prolongé de rendez-vous individuels en visio**

Normandie Images propose aux auteurs réalisateurs de Normandie porteurs d'un projet de film documentaire en cours d'écriture ou de réalisation, un atelier sur deux jours, lundi 19 et mardi 20 février, à Caen ou à Rouen.

Deux entretiens individuels d'une heure auront également lieu en visio :

- **en amont, en préparation de l'atelier, le 25, 26 ou 29 janvier ;**
- **et en aval, pour un retour sur le travail effectué, le 19 ou 20 mars.**

Avec l'accompagnement des réalisateurs et producteurs **Laurent Bécue-Renard*** et **Juliette Cazanave (Kepler 22)***, sous forme d'échanges collectifs et individuels, **l'atelier permettra d'apporter aux participants un cadre de réflexion sur les enjeux artistiques** de leurs projets, prenant appui sur une analyse du "matériel" des films en cours d'écriture et de réalisation : note d'intention, rushs, séquences en cours de montage...

Cet atelier est destiné aux auteurs réalisateurs domiciliés en Normandie, plus ou moins confirmés, porteurs d'un projet de film documentaire, quel que soit le stade d'avancement du projet (écriture/développement/production/post production).

La participation à l'atelier est gratuite.

Le nombre de participants étant limité, les demandes de participation feront l'objet d'une sélection.

Les candidats qui postulent s'engagent à :

- être disponibles les deux jours et une heure sur les dates de visio,
- transmettre leur dossier aux autres participants,
- lire les projets des autres participants et voir les films qui seront transmis en préparation à l'atelier.

Pour postuler, les candidats doivent transmettre leur demande de participation avant le 9 janvier (inclus) par mail à fannychereau@normandieimages.fr

dans un dossier PDF comprenant :

- une lettre de motivation,
- une présentation du projet de film, quel que soit son stade d'avancement, mais a minima, dont les intentions permettent de percevoir un projet de film : note d'intention de quelques pages, 15 maximum,
- éventuellement, un choix d'images de repérage, tests, séquences en cours de montage... (10 minutes maximum),
- un CV.

Et, dans un document pdf séparé : un justificatif de domicile nominatif (liste des documents acceptés page suivante).

La réponse aux demandes sera transmise le 15 janvier.

*LAURENT BÉCUE-RENARD

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, ancien élève de l'ESSEC, Laurent Bécue-Renard a été chercheur Fulbright en sciences politiques dans les universités de Columbia (New York) et Berkeley (Californie).

En 1995-96, il passe la dernière année de la guerre à Sarajevo comme responsable du magazine Sarajevo Online, qui publie ses Chroniques de Sarajevo. Après le conflit, il retourne en Bosnie-Herzégovine et se consacre à une réflexion sur la trace psychique de la guerre en filmant sur plusieurs saisons le travail de deuil entrepris en thérapie par des veuves de jeunes combattants.

Le film qu'il en tire, *De guerre lasses*, est présenté dans une cinquantaine de festivals internationaux et plusieurs fois primé, recevant notamment le Prix du film de la Paix décerné au Festival international du film de Berlin (2001).

Deuxième volet d'une trilogie dorénavant intitulée *Une généalogie de la colère*, *Of Men and War (Des hommes et de la guerre)* accompagne cette fois dans leur chemin intime de jeunes soldats américains revenus de guerres lointaines meurtris dans leur âme. Présenté en première mondiale à Cannes en Sélection officielle (2014), *Of Men and War* a ensuite été sélectionné dans de nombreux festivals internationaux et a remporté entre autres le Grand prix du meilleur long métrage documentaire à l'IDFA-Amsterdam et le Grand prix spécial du Jury Golden Gate au Festival International du Film de San Francisco. Le film a également été nommé pour le Prix du meilleur documentaire européen aux European Film Academy Awards.

Il développe actuellement deux nouveaux films documentaires pour le cinéma et accompagne en parallèle des cinéastes du monde entier en écriture et au montage de leurs films.

*JULIETTE CAZANAVE

Après des études d'Histoire et d'Histoire de l'art à Paris et Madrid puis l'École de Cinéma de Berlin (DFFB), Juliette Cazanave a écrit et réalisé une douzaine de documentaires, tous salués par la critique et couronnés dans différents festivals internationaux. Juliette porte un regard intime sur des thèmes forts et complexes tels que l'exil, l'absence, l'identité.

Désireuse de partager son expérience, de découvrir de nouveaux talents et de gagner en indépendance, Juliette Cazanave a fondé avec César Diaz sa propre société, **Kepler22 Productions**, il y a maintenant dix ans. Ensemble ils ont produit ou coproduit plus d'une trentaine de films documentaires et de fiction.

Juliette Cazanave travaille également comme enseignante en documentaire, entre autres aux Beaux-Arts de Lausanne (ECAL), et plus récemment en Russie, en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique du Sud pour l'association DOCMONDE. Elle intervient comme lectrice au CNC ou pour la Région Normandie, et fait partie des associations ADDOC, ACID, des AMIS DU RÉEL et du réseau EURODOC.

Kepler22 est membre du SPI, de la Procirep et actionnaire de Tënk.

CONTACT :

Fanny Chéreau, Responsable fonds d'aide création cinéma audiovisuel et accompagnement des professionnels

02 31 06 23 29 - fannychereau@normandieimages.fr



**NORMANDIE
IMAGES**

JUSTIFICATIFS DE RÉSIDENCE EN NORMANDIE

Pour justifier l'adresse de son domicile en Normandie, l'un de ces documents, nominatif et de moins de 3 mois ou de l'année en cours s'il s'agit d'un justificatif annuel, doit être présenté (les mentions confidentielles sont à supprimer) :

- attestation titulaire de contrat de fournisseur d'énergie
- attestation d'assurance habitation
- quittance de loyer
- relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement
- attestation pôle emploi
- attestation d'assurance de responsabilité civile
- avis de taxe foncière
- avis d'impôt ou de non imposition sur les revenus
- + pour les moins de 25 ans rattachés au foyer fiscal des parents, déclaration des revenus faisant apparaître les prénom, nom et date de naissance du jeune

Ne sont pas acceptées les factures et les attestations sur l'honneur.